



BSV Normandie n°10 du 6 juin 2019

Après de fortes chaleurs en fin de semaine dernière, les températures ont chuté en ce début de semaine. Les conditions restent douces avec des averses localisées.

Quel que soit le secteur et la culture concernés, les piégeages et suivis de parcelle se mettent en place progressivement en fonction de l'avancée des cultures.



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

**L'essentiel de la
semaine**

Poireau : début d'activité des thrips, mouches à surveiller sur Créances.

Oignon : mildiou à surveiller, les conditions peuvent être favorables.

Chou : augmentation des altises, des pucerons et des dégâts de pigeons dans certaines parcelles. Des auxiliaires sont observés.

Salade : présence de pucerons dans certains secteurs, pigeons. Maladies à suivre en fonction des conditions météo.

Carotte – Persil – Céleri : 1^{er} vol de mouche de la carotte toujours en cours selon les secteurs. Observez les pucerons et les auxiliaires.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	4
CHOU	6
SALADE	8
CAROTTE-PERSIL-CELERI	11
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	14

Reconnaissance des adventices

Infloweb : une mine d'informations et de conseils sur plus de 40 adventices majeures

<http://www.infloweb.fr/>



Tester : Reconnaissance des adventices

Spécial adventices : saurez-vous reconnaître les adventices présentées sans tomber dans le piège ?!

10 questions pour tester votre capacité à reconnaître certaines adventices des cultures.

A vous de jouer !

<http://www.ecophytopic.fr/reconnaissance-des-adventices>

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	2 pépinières 3 parcelles	De 2 à 5 feuilles en pépinière à 4-6 feuilles en parcelles plantées
	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 2 parcelles	
	Surtainville	1 pépinière 1 parcelle	
	Val de Saire	5 parcelles	
76		1 parcelle	

Thrips :Observations :

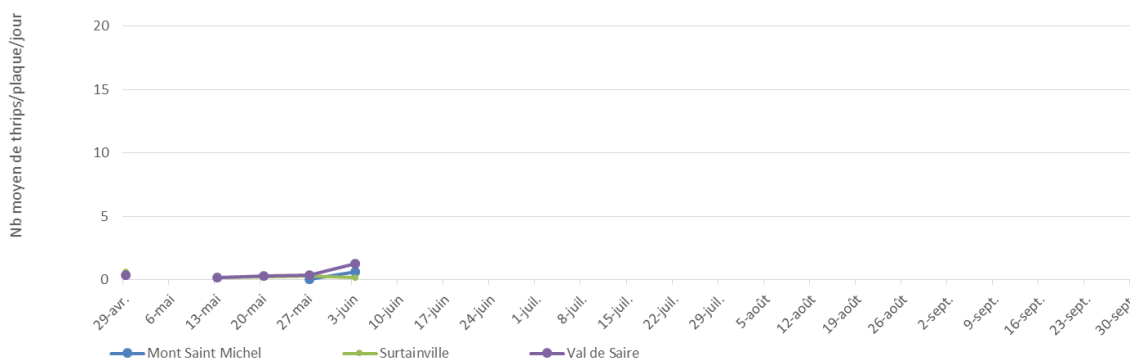
Suite aux conditions estivales de la semaine dernière, les thrips sont régulièrement observés dans les parcelles du réseau.

Secteur	Observations	Tendance
- Calvados	Toujours présence de thrips adultes et de piqures sur 40% des plantules.	= stable
- Mont Saint Michel	Des thrips (1 thrips par poireau) sont observés dans quatre parcelles sur 8 à 20% des plants.	↗ augmentation
- Créances	Des thrips (1 thrips par poireau) sont observés dans les cinq parcelles sur 8 à 30% des plants.	↗ augmentation
- Val de Saire	Des thrips (1 thrips par poireau) sont observés dans trois parcelles sur 12 à 20% des plants.	↗ augmentation
- Surtainville	des thrips (1 thrips par poireau) sont observés dans une parcelle sur 4% des plants.	= stable, voire en léger recul

Relevé des pièges :

Des captures sont enregistrées dans tous les secteurs, elles restent pour le moment faibles.

Evolution des captures de thrips Manche 2019



Evolution du risque : actuellement les populations restent faibles mais la fréquence des parcelles avec thrips augmente. Les captures sont en petite augmentation, à suivre avec les prochains relevés si les vols s'intensifient. Observez régulièrement vos pépinières.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : le suivi de ces deux mouches est réalisé à l'aide de deux bols jaunes contenant de l'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle. Des captures de ces deux mouches sont enregistrées dans les parcelles équipées de pièges.

Piège pour le suivi des mouches des semis et oignon



	Mouche des semis <i>Delia platura</i>					Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>					Tendance globale
	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	
Créances	5	6,25	5,5	2,5	16	1,75	2,75	2	1	6	↗
Surtainville	2,75	4,25	8,5	10	3,75	0,75	1,5	3,5	3,25	0,5	↘
Val de Saire	3	4	9	8	4,5	0,5	1,5	5,25	3	0,5	↘

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par voiles anti-insectes des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : les vols de ces deux mouches sont toujours en cours. **Le risque reste important** dans les parcelles de pépinières notamment sur le secteur de Créances où une augmentation des captures est observée.

Mouche mineuse :

Suite au vol de printemps, courant avril, de la mineuse *Phytomyza gymnostoma*, la présence de pupes est observée dans une parcelle de Seine-Maritime sur 10% des plantules.



Pupes insérées dans poireau (CA 76)

Evolution du risque : la présence de ces pupes est la conséquence du vol de printemps. Le prochain vol de cette mouche mineuse reprendra en fin d'été.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :Observations :

Aucune chenille n'a été observée.

Relevé des pièges :

Aucune capture dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Pour le moment, le risque est nul. Observez attentivement vos parcelles.

Adulte de teigne du poireau

**Rouille :**

La présence de cette maladie est stable dans une pépinière sur le secteur de Créances et dans une parcelle du val de Saire.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : évolution à surveiller selon les averses dans les parcelles en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

OIGNON :Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	Pour les semis : 3 à 5 feuilles. Pour les bulbilles : 6 à 7 feuilles.
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	Pour les oignons bottes : bulbaison
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon botte	
76		1 parcelle	

Mildiou :

Après les taches observées dans le précédent bulletin, la maladie évolue et ce sont maintenant des foyers qui sont observés en vallée de Seine dans une parcelle d'oignons bottes.

Prophylaxie :

- Rotation : respectez une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utilisez la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtrisez l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonnez les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférez une parcelle bien drainée et aérée, évitez les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérez les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonnez l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent dans l'environnement de la parcelle contaminée.

A surveiller toutefois sur tous les secteurs car avec la météo que nous connaissons depuis ce début de semaine et les conditions annoncées pour les jours à venir, nous avons un cocktail favorable au mildiou : douceur, hygrométrie, averse...

Pourriture blanche des alliacées :

Un gros foyer de cette maladie est observé dans une parcelle située en Seine-Maritime.



Symptômes sur poireau et oignon (CA 76) : destruction des racines, présence de mycélium blanc et de petits sclérotés noirs.

Prophylaxie :

- rotation longue sans Allium : cette maladie se conserve 20 ans dans le sol en l'absence de plante hôte,
- utilisation de plants sains,
- utilisations de machines, outils, caisses, palettes propres,
- enlever du champ les plants infestés,
- ne pas charrier des débris de culture ou de la terre d'une parcelle à l'autre.

Evolution du risque : cette maladie est inféodée à la parcelle.

Thrips :**Observations :**

La présence de thrips (adultes et larves ; de 1 à 10 par plant) est notée au Mont Saint Michel dans deux parcelles sur 30 à 40% des plants. Des thrips (adultes et larves ; + de 10 par plant) sont observés en vallée de Seine sur la totalité des oignons bottes.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : la présence des thrips augmente mais les conditions climatiques des prochains jours leurs seront moins favorables.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		3 parcelles cabus et Milan	
	Surtainville	1 parcelle chou-fleur	
50	Val de Saire	1 parcelle cabus 3 parcelles navet	De jeunes plants à tout début pommaison
27	Vallée de Seine	1 parcelle Milan	
76		1 parcelle Milan	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été signalée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville_chou	0	1,5	0,5	1	0
Val de Saire_navet	-	1,25	0,8	1,5	0,6
Val de Saire_chou	-	0	1,5	2,5	1,5

Prophylaxie :

- La pose d'un voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Les captures enregistrées sont en recul sur les différents secteurs. Le risque est présent sur les jeunes plantations, les pépinières et tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Altise :

Des altises sont observées dans trois parcelles (val de Saire, vallée de Seine et Seine-Maritime) du réseau sur 24 à 60% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
 - Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
 - Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
 - La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.



Altises sur chou

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.
 ⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques de la fin de semaine dernière ont été favorables au développement de ce ravageur dans certaines parcelles.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons verts et de pucerons cendrés est en augmentation dans les parcelles du Calvados et de l'ex Haute-Normandie. Des foyers sont observés dans cinq parcelles, sur 4 à 100% des plants.

La présence de coccinelles et de pucerons parasités est observée.



Pucerons cendrés



Pucerons verts



 Pucerons parasités 



Adulte et larve de coccinelle 

Evolution du risque :

Les conditions actuelles douces et humides sont favorables à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire. La pression augmente dans les parcelles touchées.

 Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Aleurode :

Leur présence est constatée dans trois parcelles de choux de Milan sur 4 à 76% des plants.

Evolution du risque :

Les populations augmentent dans certaines parcelles. Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions sont favorables à leur développement.

Chenilles :

Aucune ponte et aucune chenille n'ont été observées dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Pour le moment la pression est très faible. Observez le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les premières chenilles.

Pigeon :

Des dégâts de pigeon sont toujours observés dans le nord Cotentin, le Calvados et la vallée de Seine.

Ils sont signalés en augmentation par les producteurs dans le Calvados.



Dégâts de pigeon

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont St Michel	7 parcelles dont 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
50	Surtainville	1 parcelle	De jeunes plants à proche récolte
	Val de Saire	3 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
27	Vallée de Seine	2 parcelles	
76		1 parcelle	

Thrips :

Des thrips ont été observés dans une parcelle de laitue 'iceberg' du Calvados sur 50% des plants de certaines séries.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques de la fin de semaine dernière ont été favorables à leur développement. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Les conditions climatiques des prochains jours leurs seront moins favorables, surveillez les séries en début de pomaison.

Puceron :

Secteur	Observations
Calvados	Présence essentiellement de pucerons ailés dans toutes les parcelles sur 4 à 84% des plants. 1 à 3 pucerons par plant touché.
Mont Saint Michel	Présence essentiellement de pucerons ailés dans trois parcelles de laitue sur 10 à 28% des plants. 1 à 3 pucerons par plant touché
Créances	Présence de pucerons ailés et de petites colonies dans les deux parcelles de laitue sur 10 à 64% des plants. 4 à 10 pucerons par plant touché
Val de Saire	Présence essentiellement de pucerons ailés dans les trois parcelles de laitue sur 8 à 12% des plants. 1 à 3 pucerons par plant touché
Surtainville	Présence essentiellement de pucerons ailés sur 16 % des plants. 1 à 3 pucerons par plant touché
La Haye Pesnel	Présence de pucerons sur 4% des laitues.
Vallée de Seine	Présence de pucerons ailés et de petites colonies dans une parcelle de laitue sur 64% des plants.
Seine-Maritime	Présence de pucerons ailés et de petites colonies sur 28% des plants. 4 à 10 pucerons par plant touché

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Le temps doux et humide actuel est favorable à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :Observations :

Aucune ponte n'a été observée dans les parcelles du réseau.

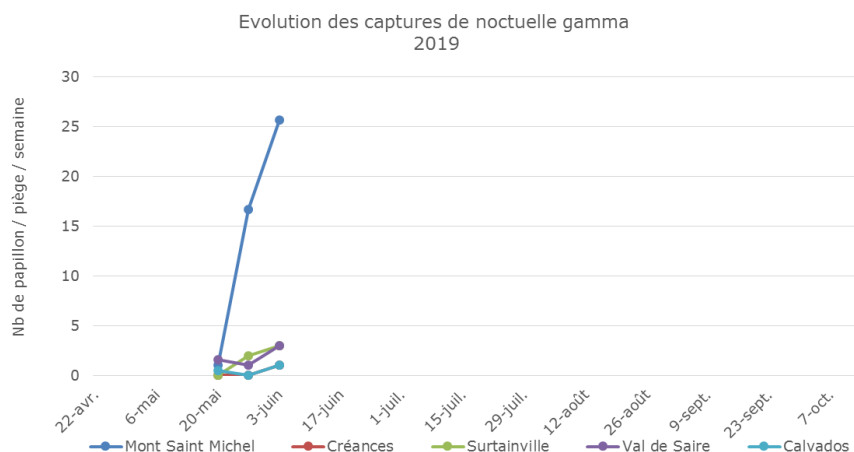
Sur les 23 parcelles qui composent le réseau d'observation, une première chenille a été observée sur le secteur de Créances en AB.

Chenille de noctuelle



Piégeage :

Les captures progressent toujours au Mont Saint Michel. Ailleurs, elles sont plus faibles.

**Evolution du risque :**

Très peu de chenilles, pas de ponte dans les parcelles du réseau. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Le risque reste plutôt faible.

Mouche des semis :**Observations :**

Aucun symptôme n'a été observé dans les chicorées frisées au Mont Saint Michel.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	13 mai	20 mai	27 mai	3 juin
	Mise en place	A sec	32	75
Mont Saint Michel				

Des captures sont toujours enregistrées dans les deux parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles, les captures enregistrées sont importantes et en progression.

Mildiou :

Comme la semaine dernière, des taches de mildiou sont observées sur des stades récolte ou proches de la récolte dans deux parcelles du val de Saire sur 12 à 16% des plants. La présence de cette maladie est également signalée dans d'autres secteurs sur des stades récoltes.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Les conditions humides et douces sont favorables au développement de cette maladie. Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement en cas de variétés sensibles et les stades proches de la récolte.

Pigeon :

Comme pour les choux cette semaine encore, des dégâts de pigeon sont constatés dans le Calvados, en vallée de Seine, à Créances et au Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

CAROTTE – PERSIL – CELERI :

Suivi :

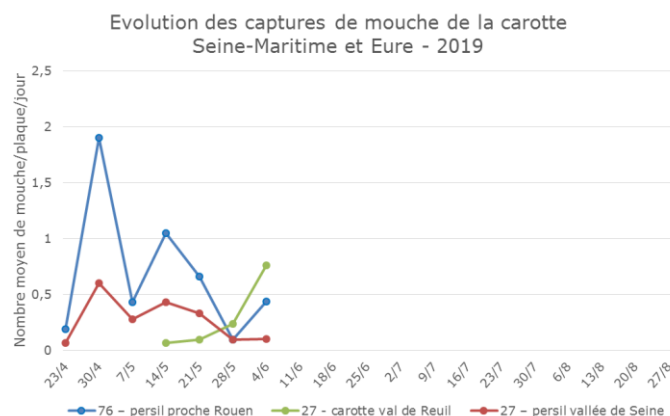
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Mont Saint Michel	1 parcelle de persil	Persil : croissance feuillage
		2 parcelles céleri rave	
		5 parcelles de carotte	
50	Créances	1 parcelle de carotte	Céleri : jeunes plants
	Surtainville	1 parcelle de carotte	
	Val de Saire	1 parcelle céleri rave en AB	Carotte : de levée à grossissement
		2 parcelles de carotte	
		1 parcelle de persil	
27	Vallée de Seine	1 parcelle de persil	
	Val de Reuil	1 parcelle carotte en AB	
76		1 parcelle de persil	
		1 parcelle céleri rave	

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

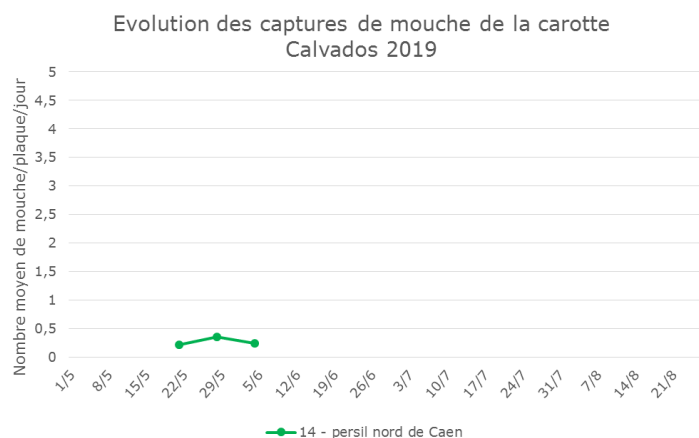
Le réseau de piégeage est en cours d'installation en fonction des semis de carotte et mises en place du persil et céleris.

- Seine-Maritime et Eure :
Reprise des captures dans deux parcelles.



- Calvados :

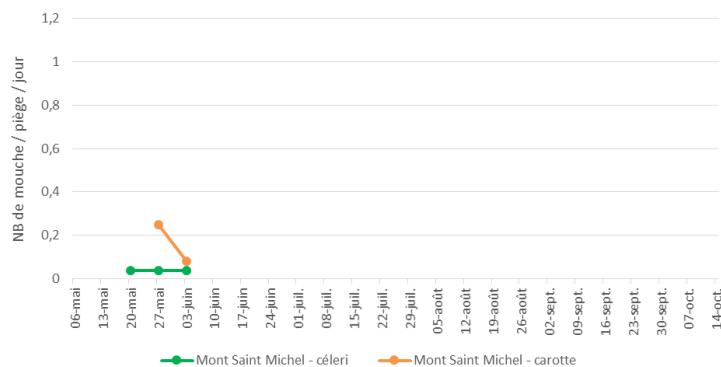
Les captures sont stables voire en baisse dans la parcelle de persil au nord de Caen.



- Mont Saint Michel :

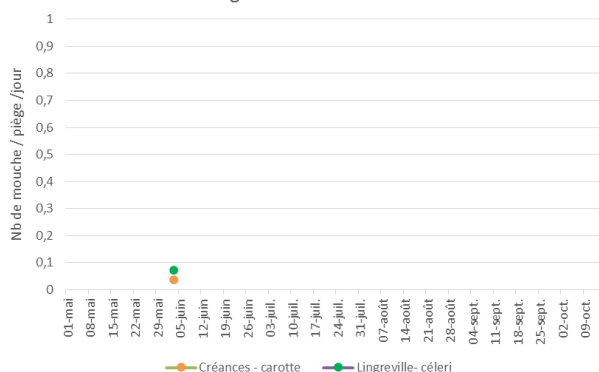
Les captures restent faibles en parcelle de céleri et sont en recul dans les parcelles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2019

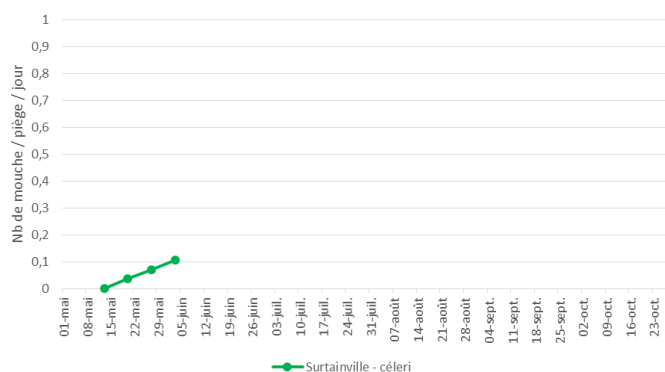


- Côte ouest du Cotentin :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Lingreville Créances - 2019



Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2019



Les captures sont toujours en progression sur le secteur de Surtainville. Lors des premiers relevés sur les zones de Créances et de Lingreville, des mouches ont été piégées.

Val de Saire :

Les captures sont stable sur ce secteur.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2019



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le premier vol est toujours en cours sur la plupart des secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Des adultes de mouche du céleri ont été piégés en vallée de Seine et dans le val de Saire.

Des galeries sont constatées sur le feuillage de deux cultures de céleri branche dans le val de Saire sur 36 à 40% des plants et sur céleri rave en vallée de seine sur 1% des plants.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

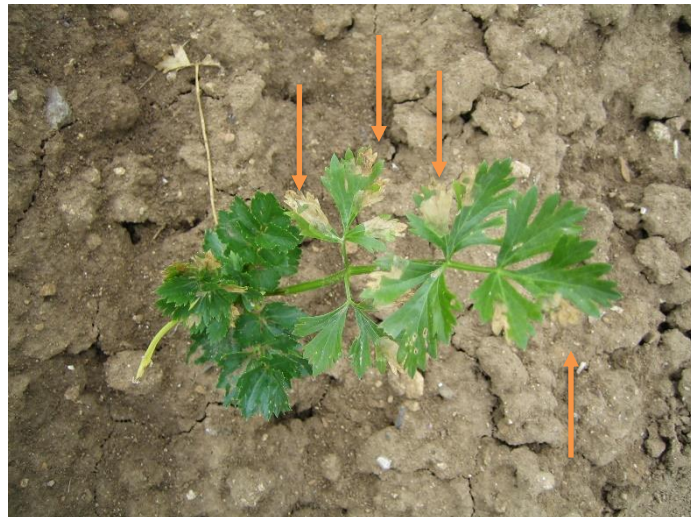
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Période à risque en cours. Observez la présence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.



Galeries sur jeune plant de céleri

Puceron :

La présence de pucerons est constatée dans certaines parcelles du réseau.

Dans le val de Saire la présence de pucerons est notée dans une parcelle de céleris branche sur 12% des plants.

Au Mont Saint Michel, des pucerons sont constatés dans une parcelle de carotte sur 25% des plantules et dans une parcelle de céleri sur 70% des plants.



Sur cette même parcelle de céleri, des larves de coccinelles sont actives et sont présentes sur 40% des plants et des pucerons parasités sont observés sur tous les plants.



Larves de coccinelle

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages,

cf. Note de service DGAL/ SDQSPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs